

## LA QUESTION DU JOUR

# Le nombre d'élèves par classe va-t-il augmenter ?

**Bernard Toulemonde**

Inspecteur général honoraire,  
ex-directeur de l'enseignement scolaire

Le ministère de l'éducation vient de transmettre aux syndicats la répartition, académie par académie, des 16 000 suppressions de postes prévues pour la rentrée prochaine (voir la carte de France ci-dessous). Selon sa directrice des ressources humaines, Josette Théophile, chaque recteur pourra choisir parmi « 15 leviers d'action » pour effectuer ces coupes. « L'augmentation de la taille des classes est une solution mais on peut aussi diminuer le nombre d'enseignants qui ne sont pas devant des élèves, réorganiser les remplacements ou mutualiser les fonctions administratives », explique-t-elle. Le nombre moyen d'élèves par classe (22 dans le premier degré, 24 dans le second) « pourrait augmenter sans que cela se traduise pour autant par des classes surchargées », assure-t-elle, car « certaines classes, en particulier dans les zones rurales, sont sous-calibrées, y compris du point de vue de l'efficacité pédagogique ». Loin de partager ce point de vue, les syndicats ont d'ores et déjà prévu de manifester le 22 janvier prochain.

« Le nombre d'élèves par classe devrait augmenter de manière inégale suivant les niveaux. En maternelle, la principale variable d'ajustement devrait rester la scolarisation des moins de 3 ans. En une décennie, en réponse à une volonté ministérielle, la part d'enfants de 2 ans accueillis à l'école a ainsi chuté de 34 à 15 %.

Concernant l'ensemble du premier degré, difficile de savoir dans quelle mesure les réductions de postes (- 8 967) se traduiront par une augmentation des effectifs par classe. Certes, ces coupes devraient coïncider avec l'arrivée de 8 900 élèves supplémentaires.

Mais il sera sans doute possible de couper dans les « surnombres », conséquence de la réforme de la formation des enseignants qui a entraîné, en 2010, l'arrivée simultanée sur le terrain de deux « générations » de professeurs, ceux issus des Instituts universitaires de formation des maîtres et ceux entrés directement dans le métier après l'obtention du concours. Certains d'entre eux ont pu être affectés dans des brigades de remplacement ou nommés professeurs « volants », en supplément des autres enseignants d'un établissement...

En réalité, c'est au collège, le maillon faible de notre système éducatif en termes de vie scolaire et de violence, que les coupes seront les plus douloureuses. Jusqu'ici, on a supprimé les postes qui n'étaient pas devant les élèves (enseignants mis à disposition ou affectés à des tâches de formation, etc.). Mais aujourd'hui, on a atteint l'os. Comme, de surcroît, on trouve au collège - contrairement au lycée - très peu d'enseignements optionnels, susceptibles d'être supprimés, il faudra forcément augmenter le nombre d'élèves par classe. Le problème se pose aussi pour le lycée professionnel, mais

« Les coupes coïncideraient avec une augmentation de 8 900 élèves dans le premier degré. »

avec moins d'acuité car on y trouve beaucoup de classes en sous-effectifs, certaines filières étant désaffectées.

Au final, seul le lycée général et technologique devrait être épargné. Cela est d'autant plus paradoxal qu'il est surdoté en enseignants, comme le montrent les statistiques internationales. C'est aussi la conclusion qui s'impose lorsqu'on compare ses effectifs à ceux du collège ou du supérieur. »

RECUEILLI PAR  
DENIS PEIRON

## EN BREF

### RÉFORME TERRITORIALE

**Les élus de Guadeloupe pour une adaptation de la loi.** Le Congrès des élus départementaux et régionaux de la Guadeloupe s'est prononcé mardi pour une adaptation à leur île de la loi de réforme territoriale promulguée ce mois-ci. Ils demandent que le gouvernement procède à une augmentation du nombre des futurs conseillers territoriaux guadeloupéens, de 43 à 65, et à l'introduction d'une part de scrutin proportionnel parallèlement au scrutin uninominal à deux tours.

### POLITIQUE

**Le député UMP Gabriel Biancheri est décédé.** Le député UMP de la Drôme Gabriel Biancheri est mort mardi soir à l'âge de 67 ans à la suite d'une longue maladie. Cet ancien vétérinaire avait été élu en 2002 dans la quatrième circonscription de la Drôme puis réélu en 2007. Conseiller général du Grand-Serre, il était aussi maire d'Hauterives, petite commune qui abrite le « Palais idéal du facteur Cheval ».

### De faux vœux de Nicolas Sarkozy circulent sur le Net.

La vidéo montée par le PCF et montrant de faux vœux du président pour 2011 était toujours visible hier sur un site de partage de vidéos, alors que le Parti communiste avait indiqué son « retrait » de cette plateforme. On y voit le chef de l'État, filmé lors de ses vœux 2009 mais avec une bande-son différente, s'excuser auprès des Roms ou des chômeurs et promettre de rétablir la retraite à 60 ans.

### INDUSTRIE

**Le projet de terminal méthanier de Dunkerque reporté.** Le groupe EDF a indiqué hier qu'il n'avait toujours pas pris de décision d'investissement sur le terminal méthanier de Dunkerque, alors que l'ancien ministre de l'industrie Christian Estrosi avait promis que ce projet serait « entériné avant la fin de l'année ». EDF assure que le projet présenté en mars comme une compensation partielle à la disparition de la raffinerie des Flandres du groupe Total n'est pas abandonné.

### ENQUÊTE

**Deux hommes interpellés après l'incendie d'une antenne du Secours populaire.** Depuis mardi soir, deux jeunes hommes sont en garde à vue dans le cadre de l'enquête sur l'incendie de l'entrepôt du Secours populaire à Roubaix (Nord). Ils sont soupçonnés d'y avoir volé des objets. Les enquêteurs demeurent prudents sur un lien éventuel avec l'incendie qui a détruit l'équivalent de six mois d'aide alimentaire pour 15 000 bénéficiaires du département du Nord.

### PRISON

**Un détenu de 24 ans se suicide par pendaison.** Le jeune homme a mis fin à ses jours mardi dans sa cellule du centre de détention d'Eysses (Lot-et-Garonne). Il avait déjà fait une tentative de suicide en 2009 et était particulièrement surveillé. Récemment condamné en récidive à deux ans et six mois de prison ferme pour violences sur ascendant et violences avec arme, il était libérable en juin 2012. Une enquête de police a été diligentée.

## Les académies qui perdront le plus de postes

Toutes les académies, à l'exception de la Guyane et des collectivités d'outre-mer, sont concernées par les 16 000 suppressions de postes prévues dans l'éducation nationale pour 2011-2012, en application du principe de non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux. Dans le public, le premier degré subira 8 967 suppressions de postes contre 5 400 dans le secondaire. Le privé, lui, devrait compter 1 633 postes de moins. Un amendement sénatorial voté dans la loi de finances doit cependant permettre de réduire cet « effort » en affectant au privé 4 millions d'euros supplémentaires, soit une grosse centaine d'équivalents temps-plein.

# L'école plus dure pour les natifs de décembre

Un chercheur a montré l'impact du mois de naissance sur l'ensemble du parcours scolaire et l'incapacité du système éducatif à le prendre en compte

À l'école, être né à Noël n'est pas un cadeau. Telle est la conclusion d'une étude de Julien Grenet, chercheur en économie au CNRS et à l'École d'économie de Paris, parue dans *La Revue économique* en mai dernier et relayée par *Le Monde* daté d'hier. Les travaux du chercheur soulignent les difficultés scolaires rencontrées par les élèves nés en décembre, dues à l'écart de maturité entre eux et les élèves de la même classe nés plus tôt dans l'année. « Les effets sont plus forts que ne l'avaient montré les précédentes études », explique

Julien Grenet. En se servant de panels au sein du primaire et du secondaire, il a d'abord observé que le « handicap scolaire » représenté par le fait d'être né en fin d'année est particulièrement fort dans le primaire, avant de diminuer au fil du cursus éducatif. En CP, dans une classe de 30 élèves, un élève né en décembre perd sept places en moyenne par rapport à celui qui est né en janvier. Un écart deux fois plus faible à la fin du primaire et qui diminue encore au collège.

Néanmoins, cet écart va persister, en raison, explique l'auteur, de « deux caractéristiques institutionnelles » du système éducatif français qui « contribuent à amplifier les effets de la date de naissance : la pratique massive du redoublement et l'orientation en fin de troisième ». Ainsi, à 11 ans, le taux de redoublement en primaire est deux fois plus fort pour un élève né en décembre que pour celui né en janvier, l'effet

date de naissance étant par ailleurs encore plus fort chez les enfants issus de milieux défavorisés. À 15 ans, 51 % des élèves du dernier mois de l'année ont redoublé, contre 35 % de ceux nés en janvier. Or,

**A 11 ans, le taux de redoublement en primaire est deux fois plus fort pour un élève né en décembre que pour celui né en janvier.**

le redoublement a une incidence négative sur l'orientation à la fin du collège. De fait, la probabilité de rejoindre un lycée général en fin de troisième est inférieure de trois points pour les élèves nés en décembre par rapport à ceux de janvier. Conséquence : naître en fin d'année « augmente sensiblement

la probabilité de quitter l'école avec un diplôme de l'enseignement professionnel (+ 3 points) plutôt qu'un diplôme de l'enseignement général (- 3 points) ».

L'impact sur le marché du travail paraît en revanche « relativement faible ». Les salaires sont légèrement inférieurs chez les natifs de décembre, comparés à ceux de janvier : - 2,3 % pour les hommes et - 0,7 % pour les femmes.

Julien Grenet propose une solution « simple et peu coûteuse », selon lui, pour corriger ces inégalités : « l'application d'un coefficient compensateur pour redresser les résultats scolaires des élèves en fonction de leur mois de naissance ».

YANN BOUCHEZ

**SUR WWW.LA-CROIX.COM**  
Retrouvez l'étude sur les conséquences du mois de naissance.